

Formation Préparatoire

Notice d'information 2019

relative à l'inscription à la formation préparatoire aux épreuves de sélection
pour l'admission dans un I.F.A.P. en vue de la préparation au
DIPLÔME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

AVIS IMPORTANT

Début des inscriptions : **Lundi 13 mai 2019**
Clôture des inscriptions : **Vendredi 14 juin 2019**
(le cachet de la poste faisant foi)

Si le cachet de la Poste sur votre enveloppe a dépassé la date de clôture des inscriptions ou si votre dossier est réceptionné incomplet, votre inscription ne sera pas prise en compte.

MODALITES D'INSCRIPTION

La fiche d'inscription est téléchargeable sur notre site internet : www.erfpp84.fr

Vous devez envoyer la fiche d'inscription accompagnée des documents demandés, **UNIQUEMENT PAR COURRIER EN LETTRE SUIVIE** à l'adresse suivante :

ÉTABLISSEMENT RÉGIONAL DE FORMATION DES PROFESSIONS PARAMÉDICALES
I.F.A.P. du G.I.P.E.S. d'Avignon et du Pays du Vaucluse
740 chemin des Meinajariès
TSA 68420
84907 AVIGNON Cedex 9

Tout dossier déposé directement à l'institut sera refusé
Le cachet de la Poste sur votre enveloppe est OBLIGATOIRE



Capacités d'accueil

L'institut pourra accueillir 50 personnes en formation préparatoire.

Publics concernés

Formation à l'intention des personnes désireuses d'intégrer un Institut de Formation d'Auxiliaire de Puériculture par la voie du concours.
Sélection avec positionnement initial à l'entrée en formation (Tests en Biologie, Français et Mathématiques)
Les personnes sans diplôme seront prioritaires.

Date et durée de la formation

La formation est de 204 heures et se déroulera entre **le 30 septembre 2019 et le 9 mars 2020 de 17H à 20H** du lundi au vendredi (pré-rentree le 26 septembre 2019)
Le règlement intérieur de l'établissement sera remis à l'apprenant en début de formation.

Tarifs

Tarif 2019 : **1 215 €**

Financement du coût de la formation préparatoire

FORMATION SUBVENTIONNÉE PAR LE CONSEIL REGIONAL PACA SOUS RESERVE D'ÉLIGIBILITÉ

- **40 places financées par le Conseil Régional PACA après acceptation de votre dossier par la Commission de Validation d'Entrée en Formation (COVEF).**

L'institut est chargé de l'instruction de votre dossier en fonction des pièces que vous avez fournies.

Pour l'instruction de votre demande de financement, chaque candidat doit être obligatoirement accompagné soit par :

- le Pôle emploi,
- la Mission locale,
- le Cap Emploi,

et fournir obligatoirement un justificatif de l'un ces organismes pour l'accompagnement.

Chaque dossier est examiné individuellement par les prescripteurs (Pôle emploi, Mission Locale et Cap Emploi) et l'Institut de formation.

Nous vous conseillons d'effectuer un stage d'immersion (période de mise en situation en milieu professionnel) à mettre en place avec votre référent Pôle emploi.

La gratuité est accordée sur dossier complet et après avis favorable de la COVEF.

En cas de prise en charge par le Conseil Régional PACA :

- ↳ Vous devez vous acquitter de la somme de 80 euros qui vous sera demandé le jour de la pré-rentree
- ↳ Vous serez dispensé des frais d'inscription au concours d'entrée d'auxiliaire de puériculture

FORMATION NON SUBVENTIONNÉE PAR LE CONSEIL REGIONAL PACA

- **10 places payantes non financées par le Conseil Régional PACA**

En cas de non prise en charge par le Conseil Régional, vous pouvez financer individuellement votre préparation au concours :

- ↳ Vous devez vous acquitter de la somme de 1 215 euros en un seul versement
- ↳ Vous serez redevable des frais d'inscription au concours d'entrée d'auxiliaire de puériculture

Pour les salariés secteur public ou privé, vous devez vous adresser à votre employeur ou l'organisme financeur pour bénéficier d'un Congé Individuel de Formation (CIF) ou être inscrit au « Plan de Formation » sur le budget de l'établissement, **vous devez alors joindre à votre dossier d'inscription une attestation de prise en charge.**

Votre dossier ne sera instruit que s'il est complet.

Intervenants

- Culture générale Français, mathématiques et tests psychotechniques : Formateur formation continue intervenant à l'université
- Biologie humaine : formateurs en IFAP et IFAS
- Oral : cadre de santé formateur à l'IFAP et ponctuellement des professionnels en exercice.

Programme

1. Méthode de travail (12 heures)

- Prise de notes, fiches...

2. Culture générale

2.1. Français : (57 heures)

- Les problèmes sanitaires et sociaux contemporains
- L'expression écrite : l'orthographe, le vocabulaire, la syntaxe
- La structuration de la pensée : l'analyse, la synthèse, l'argumentation

2.2. Mathématiques : (63 heures : Mathématiques et Tests psychotechniques)

- Calcul
- Les opérations de base
- Les pourcentages
- Les conversions

2.3. Tests psychotechniques :

- Le raisonnement logique
- L'attention
- L'organisation

3. Anatomie-physiologie humaine : (30 heures)

- L'organisation générale du corps humain : Le corps humain, les constituants de l'organisme, la cellule et les tissus
- La fonction de relation : La peau, l'œil, l'oreille, le système nerveux, le système nerveux cérébro-spinal, l'activité nerveuse, les os, les muscles, les articulations
- La fonction de nutrition : Le sang, l'appareil circulatoire, l'appareil respiratoire, l'appareil urinaire, l'appareil digestif
- Le maintien de l'intégrité de l'organisme : Le système endocrinien, le système immunitaire
- La fonction de reproduction : L'appareil génital masculin, l'appareil génital féminin, la reproduction

4. Entretien oral : (42 heures)

- Préparation du sujet
- Exposé oral
- Expression orale
- Elaboration et présentation d'un projet professionnel.

Thèmes pouvant être traités au cours des séances (liste non exhaustive) :

- *L'alimentation*
- *L'évolution de la société avec le changement de la famille*
- *Notion sur le soin : soigner sans prendre soin*
- *La maltraitance*
- *Violence dans les établissements scolaires*
- *Les urgences hospitalières débordées*
- *L'environnement*
- *Le stress au travail ou le bonheur au travail*
- *Jeu en ligne et scolarité*
- *La parentalité contemporaine*
- *Discrimination et handicap*
- *Les addictions*
- *La malnutrition*
- *Place de l'enfant dans la société*
- *Les écrans (télévision, ordinateur, tablettes...)*
- *La PMA, procréation médicalement assistée*
- *La GPA, gestation pour autrui*
- *Autres, selon actualité...*

Modalités d'enseignements

- Apports magistraux
- Travaux de réflexion en groupes
- Recherches et analyse de documents (4 heures d'E Learning)
- Mises en situation d'examen. 4 heures de concours blanc en situation réelle.
- Suivi pédagogique : 1 heure par élève durant la préparation